



Conseil d'Etat
Staatsrat

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Aux destinataires concernés

Date 21 avril 2022

Révision de l'ordonnance sur la vigne et le vin du 17 mars 2004 (OVV)

Mise en consultation

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Etat ouvre une procédure de consultation portant sur une modification de l'ordonnance cantonale sur la vigne et le vin.

Nous attendons bien volontiers votre détermination pour le **lundi 20 juin 2022**.

Vos remarques sont à adresser au Service de l'agriculture, Me Nathalie Negro-Romailler, Avenue Maurice-Troillet 260, Case postale 437, 1951 Châteauneuf-Sion ou par e-mail à nathalie.negro-romailleur@admin.vs.ch.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Frédéric Favre
Président du Conseil d'Etat

Annexes Rapport explicatif
Modifications de l'OVV

